

V Mag' ivre à Argentat sur Dordogne

#n°6
JUN
2023



P 4

Budget 2023

P 9

Budget
participatif

P 14

Profitez, c'est l'été

P 16

Ils investissent
à Argentat



LA NAVETTE DE LA FOIRE D'ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

SERVICE GRATUIT, RÉSERVÉ AUX HABITANTS DE LA COMMUNE
ÉLOIGNÉS DU CENTRE VILLE OU ÉPROUVANT DES DIFFICULTÉS
POUR SE RENDRE À LA FOIRE D'ARGENTAT



Chaque 1er jeudi du mois
Jeudi 6 juillet
Jeudi 3 août
Jeudi 7 septembre

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

05 55 28 92 84

**ARGENTAT
SUR DORDOGNE**



Édito



À mi-mandat, c'est l'heure, pour notre équipe municipale d'établir un premier bilan et de mesurer le travail accompli et celui qui reste devant nous.

Nos engagements de campagne sont tenus, et ce, grâce à l'implication au quotidien de nos élus et des agents de la collectivité. Je ne vais pas vous dresser un inventaire à la Prévert, pour cela je vous donne rendez-vous en novembre prochain lors de notre réunion publique annuelle, mais il est important de témoigner de l'esprit qui anime l'ensemble de nos actions.

Le premier d'entre eux est de vous rendre compte et de vous accompagner au quotidien dans vos démarches et interrogations. Il s'agit également d'être aux côtés de nos associations et de nos commerçants qui font vivre notre ville.

Nous consacrons donc une large part de notre budget municipal aux financements du fonctionnement des associations argentacoises pour près de 80.000€ chaque année. Nous avons parallèlement décidé de développer l'animation et la promotion de notre ville en portant notre investissement à près de 55 000€ pour proposer un programme dense et de qualité.

C'est aussi l'aménagement de nos services à la population, avec l'ouverture de nouveaux créneaux à l'accueil de la mairie, pour la réalisation des démarches administratives liées aux demandes de carte d'identité et de passeport.

La mise en place des élus référents de quartier contribue également à mieux relayer vos attentes au sein du Conseil Municipal.

Il s'agit aussi d'entreprendre les investissements nécessaires à l'amélioration de notre cadre de vie. Certains de ces aménagements sont en lien avec la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne, acteur indissociable de notre développement économique et plus largement de la construction d'un projet commun de développement. J'entends les logements passerelles, Place Joseph Faure, pour l'accueil temporaire de nos jeunes actifs. C'est aussi la construction de notre nouvelle caserne des Pompiers, annoncée au second semestre 2023 et un programme audacieux d'aides pour réhabiliter votre logement à travers le programme OPAH.

S'enchaîneront les travaux du quartier de la Françonnie et du virage d'Embarran déjà évoqués lors de notre précédent bulletin.

Sans oublier les investissements de demain qui doivent permettre de faire rayonner notre ville avec le projet d'un nouveau cinéma en centre bourg, la réalisation d'une voie verte entre Argentat et Monceaux-sur-Dordogne et la réhabilitation de notre centre historique.

Enfin, une attention particulière est portée à nos aînés et la jeunesse argentacoise. L'accès aux soins, la mise en place d'une navette gratuite durant les foires, le pass-culture et le carré ciné, le premier budget participatif...

Tous ces sujets sont abordés dans les pages qui vont suivre que je vous laisse découvrir dans ce bulletin, véritable trait d'union de la municipalité et des argentacois.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été

Sébastien DUCHAMP
Maire d'Argentat-sur-Dordogne
Conseiller départemental

Budget 2023 : raison et ambition



Le budget de la commune d'Argentat-sur-Dordogne a été adopté le 11 avril dernier. Il est guidé par quatre objectifs : poursuivre le désendettement, ne pas augmenter les taux de fiscalité, maintenir au haut niveau de services publics et continuer à investir pour le développement et l'attractivité de notre cité.

Dans un contexte socio-économique difficile pour toutes les Argentacois et Argentacoises du fait notamment de l'envolée des prix, les élus ont fait le choix politique fort de maintenir le même niveau de services au public sans toucher au portefeuille et au pouvoir d'achat de ses administrés.

Que faut-il retenir du budget 2023 ?

Avec un budget de fonctionnement de 4 843 039,97 € et 1 677 304,30 €, le budget 2023 s'équilibre sans aucun recours à l'emprunt. Pour y parvenir, et malgré la conjoncture inédite qui impacte lourdement nos dépenses de fonctionnement,

la municipalité a su faire les efforts de gestion nécessaires et indispensables pour poursuivre son action quotidienne tout en continuant à investir dans des projets nécessaires au bien-vivre et au bien-être de tous les habitants, et ce sans augmenter les taux d'imposition.

Concernant le désendettement, un travail important a été mené avec les services de la Trésorerie d'Argentat-sur-Dordogne. L'encours de la dette a fait l'objet d'une analyse spécifique afin d'avoir davantage de visibilité sur les exercices budgétaires à venir. En 2023, grâce aux efforts de gestion importants, l'encours de la dette a baissé de 13.9% depuis 2020 et se poursuivra jusqu'à la fin du mandat. Des efforts qui impactent le quotidien des services mais qui sont nécessaires à la santé financière de notre mairie et dont dépendent les investissements que nous devons réaliser pour l'attractivité de notre ville et le bien-vivre à Argentat-sur-Dordogne.

Pas de hausse du taux communal en 2023

En cette période d'inflation qui pèse sur l'ensemble des ménages, les élus du conseil municipal ont choisi de ne pas augmenter le taux des impôts locaux. Leur taux reste donc stable en 2023 pour ce qui est de la commune.

Cependant, l'Etat augmente quant à lui de manière significative les bases de la taxe foncière (+7.1%). Ces valeurs locatives cadastrales constituent la base de calcul du montant de plusieurs impôts, dont la taxe foncière sur les propriétés bâties. De ce fait, les impôts locaux de tous les propriétaires français vont augmenter de 7.1%.



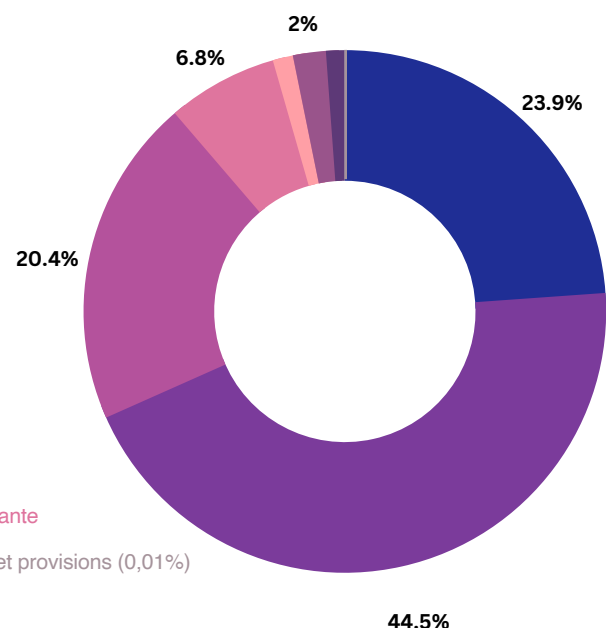
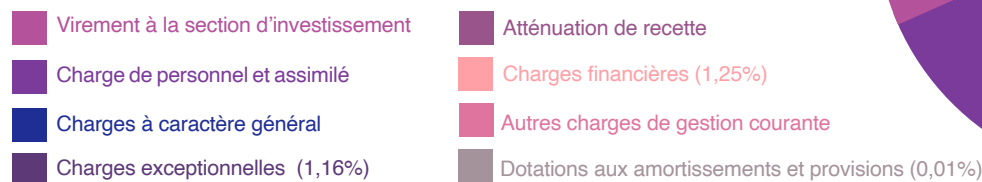




Les dépenses de fonctionnement

Il s'agit de toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité :

- les charges à caractère général (fluides, énergie, maintenance, assurances, frais télécommunication, frais d'entretien des locaux et bâtiments, achats de petits matériels et fournitures ...),
- les charges de personnel,
- les charges financières liées à la dette,
- l'autofinancement (solde excédentaire de la section de fonctionnement),
- les dotations aux amortissements, provisions...



Les recettes de fonctionnement





Il s'agit de toutes les recettes que la collectivité peut percevoir et qui permettent le financement des dépenses de fonctionnement :

- impôts et taxes notamment taxe d'habitation et taxe foncière,
- dotations de l'Etat,
- produits des services municipaux.

Virement de la section de fonctionnement	20,37%
Atténuation de charges	1,24%
Produits des services	4,22%
Production immobilisée	1,94%
Impôts et taxes	55,22%
Dotations et participations	15,39%
Autres produits de gestion courante	2,32%
Produits exceptionnels	0,41%

Zoom sur les dépenses d'investissement



Virage d'Embarran : 330 000€

C'est ce que l'on appelle communément une arlésienne, mais en 2023, ce projet va enfin sortir de terre. L'accès à Embarran sera donc enfin rénové et sécurisé. Un chantier d'envergure indispensable pour les habitants de ce lieu-dit et un projet complexe qui a nécessité d'étudier plusieurs scénarii avant de trouver une solution technique réalisable.

Réfection des réseaux de la rue des Condamines : 380 351€

Renouvellement des réseaux d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) et de distribution en eau potable de la rue des Condamines.

Rénovation de la salle Saintangel : 80 000€

Remplacement de la chaudière par une pompe à chaleur, changement d'une partie des huisseries, réfection des sols, des peintures et des plafonds permettront à la fois de rendre ce bâtiment moins énergivore et de donner davantage de confort à ses utilisateurs.

Travaux cimetières : 60 000€

Depuis que les services n'utilisent plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces verts, et donc

pour les cimetières, la nature reprend beaucoup plus rapidement ses droits et de mauvaises herbes poussent. Pour endiguer ce phénomène, les allées principales du haut du cimetière du Bournel seront rénovées. Quant au cimetière du Claux, des cases de columbarium supplémentaires seront installées afin de répondre à la demande grandissante des personnes faisant le choix de l'incinération.

Défense incendie : 24 500€

Définition des moyens de défense incendie nécessaires sur le territoire de la commune, contrôle des débits et pression de l'ensemble des poteaux et bouches incendie et mise en place d'éléments de sécurité incendie.

Matériels écoles et restauration scolaire : 23 500€

Toutes les chaises du restaurant scolaire destinées aux élèves de l'école primaire seront renouvelées. De nouvelles tables et chaises seront installées dans trois classes de l'école élémentaire. Une sauteuse et une marmite professionnelles seront achetées pour la cuisine.

Eclairage public : 54 000€

Le renouvellement du parc d'éclairage

public se poursuit afin de réaliser des économies d'énergie mais également d'en limiter l'impact environnemental.

Aides à la rénovation /OPAH : 30 000€

Dans le cadre de la convention OPAH, la ville peut apporter des aides financières pour des propriétaires occupants ou bailleurs. Ce budget de 30 000€ est donc alloué au versement de ces aides.

Travaux camping : 48 000€

Changement des bornes électriques à destination des campeurs. Ce remplacement était devenu obligatoire afin d'assurer leur sécurité.

Mobilier urbain avenue Charles-de-Gaulle : 20 000€

Le mobilier urbain vieillissant et abimé suite à un accident de la route sera changé. Les potelets et les barrières seront donc remplacés pour assurer la sécurité des piétons et améliorer l'aspect de la rue.

Jardin maraîcher : 80 000€

Le jardin maraîcher poursuit son développement avec cette année le forage qui permettra d'alimenter en eau la parcelle et l'acquisition d'un tracteur.

Où en est le projet cinéma ?

Le travail autour du devenir du cinéma se poursuit avec au mois de mars dernier la visite de l'ADRC, l'Agence Nationale pour le Développement du Cinéma en Régions.

Partenaire du réseau Petites Villes de demain dont Argentat fait partie, l'ADRC accompagne les communes concernées dans leurs projets de modernisation ou de création de cinémas. Elle intervient donc pour des actions de diagnostic, assistance et avis d'opportunité pour les communes qui en font la demande et prioritairement pour les communes Petites ville de demain.

Mathieu Bourrier, architecte et responsable du département Etudes s'est rendu à Argentat-sur-Dordogne le 31 mars dernier et a visité le garage de la place Gambetta où pourrait être créé le futur cinéma ainsi que l'actuel cinéma au Turenne. Il devrait pouvoir nous fournir un pré-projet et un chiffrage d'ici la fin de l'été.

Dans le même temps, un chiffrage des travaux qui seraient nécessaires à la mise en conformité et à la rénovation du Turenne est réalisé, notamment au regard du décret tertiaire, une réglementation qui nous impose de réduire la consommation énergétique de ce bâtiment de 40 % d'ici 2030, 50 % d'ici 2040 et 60 % d'ici 2050.

Ce travail de chiffrage sur les deux bâtiments nous permettra donc de disposer de données concrètes et d'établir un comparatif objectif afin de décider de l'avenir du cinéma à Argentat-sur-Dordogne. Une fois que tous les éléments techniques seront connus, ils seront communiqués aux argentacois et une consultation vous sera proposée afin que vous puissiez exprimer votre avis sur le devenir du cinéma.



Le Turenne partenaire de l'opération Carré Ciné

L'action « Carré Ciné » a pour objectif d'inciter les jeunes entre 15 et 25 ans à fréquenter davantage les salles de cinéma art et essai du Limousin.

Elle est coordonnée par le Festival du cinéma de Brive et Les Yeux Verts, Pôle d'éducation aux images en Nouvelle-Aquitaine.

Vous avez entre 15 et 25 ans et vous résidez en Corrèze, en Creuse ou en Haute-Vienne ?

Avec la carte Carré Ciné, bénéficiez d'un tarif à 2,50 € dans tous les cinémas partenaires et notamment au cinéma le Turenne pour les séances d'Art et d'essai.

Rendez-vous sur carrecine.org pour faire votre demande de carte gratuite.



Le Pass culture fait son cinéma au Turenne

Le Pass culture est un dispositif national qui permet à tous les jeunes entre 15 et 18 ans de disposer d'un crédit à dépenser dans les lieux culturels partenaires de l'opération (20€ l'année des 15 ans ; 30€ l'année des 16 et 17 ans ; 300€ l'année des 18 ans). Afin que les jeunes de notre territoire puissent utiliser leurs crédits à Argentat, ils ont choisi d'associer le cinéma Le Turenne à l'opération.

Pour en bénéficier, il suffit de télécharger l'application Pass culture et de s'inscrire.

Les collèges et lycées disposent également d'un crédit défini en fonction du nombre d'élèves afin que des sorties scolaires puissent être organisées.

La ville d'Argentat lauréate d'un appel à projet national

Le projet autour du cinéma en cœur de ville comprend également un travail autour du devenir de l'immeuble du nouveau Turenne. Le souhait des élus est de donner une nouvelle vie à ce bâtiment emblématique et d'y créer un habitat inclusif. Le projet consiste à créer une résidence intermédiaire, une alternative proposée aux seniors et aux personnes en situation de handicap qui sont autonomes mais ne peuvent ou ne veulent plus vivre seules. Aussi, accompagnée

par Adef Résidences, la mairie à répondu à l'appel à projet national « Bien vieillir dans les Petites villes de demain ». Notre projet a été lauréat et bénéficiera d'un accompagnement par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.



Défibrillateurs

La ville d'Argentat-sur-Dordogne dispose de 8 défibrillateurs cardiaques automatiques. Il est essentiel de connaître leurs emplacements en cas d'urgence. Ces défibrillateurs, entièrement automatiques, permettent à chacun de nous de porter assistance aux personnes frappées d'un malaise cardiaque, en attendant l'arrivée des secours.

Les sites équipés de défibrillateurs :

- Galerie Pierre Zahnd (arches à côté de la mairie)
- Salle des Confluences – Place Joseph Faure
- Salle Multiactivités -stade R.Ducros
- Gymnase Marcel Celles
- Centre aquarécréatif le Splash
- Le Turenne
- Ecole Primaire Eusèbe Bombal
- Salle des fêtes de Saint-Bazile-de-la-Roche

Navette de la foire : laissez-vous transporter

À l'heure où le service public est souvent mis à mal, notamment dans nos territoires ruraux, la mairie d'Argentat-sur-Dordogne prend le contrepied en créant un nouveau service gratuit : la navette de la foire. Chaque 1er jeudi du mois, les élus de la mairie d'Argentat-sur-Dordogne vous transporteront gratuitement à la foire et vous ramèneront à votre domicile. Ouvert à tous les habitants d'Argentat-sur-Dordogne éloignés du centre-ville ou ayant des difficultés à se déplacer. Inscriptions au plus tard le mardi qui précède la foire ou 05 55 28 92 84.



Faites un grand plouf !

L'été est de retour ! Le Splash vous ouvre grand ses portes. Votre centre aquarécréatif vous accueillera les 17, 18, 24 et 25 juin de 14h à 19h30.

A partir du 1er juillet, le Splash sera ouvert tous les jours de 11h à 19h30.

Rappel : shorts et bermudas interdits.



Des aides pour réhabiliter votre logement

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est un dispositif d'aides financières pour les propriétaires privés occupants ou bailleurs qui souhaitent réaliser des travaux dans leur logement.

Afin de vous accompagner dans vos démarches d'amélioration de l'habitat, une équipe de professionnels vous accueille lors de permanences qui auront lieu au Centre Intercommunal d'Action Sociale (avenue du 8 Mai, au rond point du pêcheur)

- Vendredi 4 août 2023 - 9h/12h
- Vendredi 6 octobre 2023 - 9h/12h
- Vendredi 1er décembre - 9h/12h

Pour toute question relative aux permanences ou à votre projet de rénovation, n'hésitez pas à contacter SOLIHA LIMOUSIN 05 55 20 58 65 opah-xaintrie@solihia.fr

Budget participatif : place au vote !

Le budget participatif, ce sont 5 000 € du budget d'investissement que la mairie réserve pour réaliser des projets proposés directement par les habitants. Pour la première édition, deux projets ont été proposés. Le projet qui recueillera le plus de vote des argentacois sera réalisé. Maintenant, c'est à vous de jouer !

Projet n°1 : Créer un lieu de partage en milieu associatif, accessible aux personnes à mobilité réduite. Projet déposé par l'Union Sportive Argentacoise

L'USA Rugby propose de créer une esplanade extérieure de réception, de 100m², pour le gymnase Marcel Celles. Les travaux consistent à réaliser un pavage (pavé damier 16cm X 16cm X 6cm, couleur ton pierre et gris), de bâtir 3 plots béton pour la fixation des 2 parasols, d'acheminer différentes alimentations électriques (commande parasols, éclairage, PC...), d'installer 2 lampadaires solaires et un embellissement paysager.

L'ensemble des travaux serait réalisé par des artisans locaux, tout comme l'achat des matériaux qui se ferait auprès des magasins argentacois. Cet espace convivial permettra d'organiser des réceptions, repas en extérieur dans des conditions agréables à l'abri de la chaleur et des intempéries, dans le cadre champêtre du complexe Marcel Celles.

L'ensemble des associations Argentacoises et la mairie d'Argentat pourront profiter de cette infrastructure afin d'organiser leurs animations en extérieur.

Cette esplanade sera accessible pour tous, notamment les personnes à mobilité réduite, et permettra aux argentacois d'avoir la possibilité d'organiser et de participer à des manifestations diverses dans une ambiance festive et conviviale en extérieur.

Le projet représente un budget global de 20 000€. 6000€ ont déjà été accordés par le Conseil Départemental et 4000€ par la Caisse locale du Crédit agricole. Le club à l'origine du projet participera sur également ses fonds propres à hauteur de 4000€.



Projet n°2 : Eco-jardin « Au soleil »
Projet déposé par Peter Block

Ce projet propose de créer un eco-jardin multifonctionnel qui apporterait une contribution positive à Argentat. Le jardin proposerait toutes sortes de thèmes éducatifs, comestibles et ludiques. Ce serait un jardin pour tous, adapté aux jeunes et aux moins jeunes qui serait formé par et pour les Argentacois. Il s'agit d'un projet autonome qui peut être créé dans plusieurs endroits de la ville.

Le jardin serait doté de :

- un gazebo démontable, tonnelle à thé pour profiter d'un moment de détente
- un espace de permaculture pour grignoter herbes, fraises, légumes.
- des hamacs, des coins salons et des bancs de pique-nique pour créer un endroit agréable pour les jeunes mais aussi pour les personnes âgées
- des fleurs dans un jardin de cueillette
- un cadran solaire

Véritable lieu social et culturel, l'éco jardin aurait également une dimension pédagogique importante grâce à des panneaux d'apprentissage. L'installation serait neutre sur le plan énergétique (éclairage et énergie avec capteur solaire).

Côté financier, 5000€ seraient nécessaires pour la création du premier jardin dont le lieu restera à définir.

Les deux projets sont à découvrir dans leur intégralité sur notre site : www.argentat-sur-dordogne.fr



Comment voter ?

Les votes sont ouverts jusqu'au 15 juillet. Toute personne de plus de 11 ans domiciliée sur la commune peut voter.

Deux possibilités pour voter :

=> Se connecter sur la plateforme dédiée : www.purpoz.fr

=> Remplir un bulletin de vote mis à disposition à l'accueil de la mairie de vote et le déposer dans l'urne prévue à

cet effet.

Attention : chaque personne ne pourra voter qu'une seule fois et ne désigner qu'un seul projet.

**Quel projet verra la jour à Argentat ?
C'est à vous de décider !**



1

Puy Grasset : en bonne voie !

Les travaux de création d'un îlot de fraîcheur dans le centre historique sont en cours. Après la démolition de l'ancienne grange, les services techniques s'attachent désormais à créer un espace de verdure où chacun pourra se ressourcer et aller chercher un peu de fraîcheur. Le projet établi par l'architecte Frédéric Guillin prévoit d'y créer des espaces de détente et de planter différentes essences dont des arbres fruitiers.

Le terrain de rugby en réfection

Dès la rentrée, nos joueurs de rugby vont pouvoir réaliser de nouveaux exploits sur un terrain en pleine santé. Début mai, les services ont procédé à des opérations de décompactage, sablage de regarnissage de la pelouse. Attention : afin que ces opérations fonctionnent, il est indispensable que le terrain soit au repos total durant minimum 4 mois. Il est donc formellement interdit de pénétrer sur la pelouse jusqu'au 1^{er} septembre prochain. Ce repos est indispensable pour que la pelouse ait le temps de se regarnir. Cette opération représente un budget de 8000€.

3



2



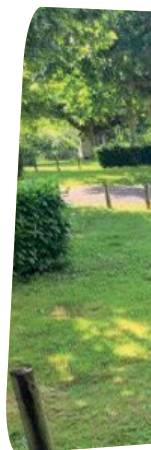
Coup de jeune

Les services techniques ont mis tout leur talent et leur savoir-faire au service de deux ruelles du centre ancien qui rejoignent les quais Pierre Celles. La ruelle de Vinson et celle en prolongement de la rue de l'ouest ont été refaites en respectant leur aspect patrimonial et notamment ses traditionnels galets.

5

Bornes camping

Les bornes qui permettent aux campeurs de disposer d'électricité viennent toutes d'être changées. En effet, les anciennes bornes dataient de plus de vingt ans et ne répondaient plus aux exigences en matière de sécurité des campeurs. 26 nouvelles bornes ont donc été installées en avril dernier pour un montant de 47 676€ TTC.



Visite de Monsieur le Préfet de la Corrèze

Monsieur le Préfet de la Corrèze, Etienne Desplanques, et son adjoint, sont rendus à Argentat-sur-Dordogne le 6 avril dernier pour visiter le territoire, notamment Blocfer, Terracol et Mespoulet. Ils ont visité le jardin maraîcher municipal, initiative unique en Corrèze, et le chantier de la Françonnie pour lequel l'Etat participe à hauteur de 50%. Ils ont été accompagnés financièrement par l'Etat leur ont été

4

Françonnie : top départ !

Les travaux de la réhabilitation de la Françonnie débuteront en septembre prochain. Deux ans de travaux seront nécessaires pour que sortent de terre 8 logements intergénérationnels : deux logements T4 seront créés dans l'ancienne maison qui date de la renaissance et deux T3 dans le second bâtiment d'époque. Deux bâtiments neufs seront construits et accueilleront trois T3 et un T2.



6



Lodge camping

Suite à un sérieux dégât des eaux dans une des lodges du camping,

d'importants travaux ont du être entrepris afin de la remettre en état. Elle peut désormais accueillir les touristes dans les meilleures conditions.

Corrèze

es et le secrétaire général de la préfecture, Jean-Luc Tarrega se r. Accompagnés du maire ils ont rendu visite aux entreprises du s ont également pu apprécier le travail réalisé dans la cadre du e, citée en exemple dans toute la région Nouvelle-Aquitaine ou le hauteur de 900 000€. Enfin, les projets argentacois susceptibles été présentés.



Le Secours Populaire s'installe à Argentat

Le Secours Populaire vient d'installer une antenne à Argentat-sur-Dordogne dans la zone d'activités de l'Hospital. L'objectif de cette nouvelle antenne est de développer au plus proche des familles accompagnées les actions de solidarité de l'association : « L'aide alimentaire bien évidemment mais également l'accès aux loisirs et les vacances, mais aussi une boutique solidaire qui propose des vêtements, chaussures, bibelots, jouets. Pour inaugurer ce nouvel espace, l'association a organisé le 13 mai dernier une grande braderie solidaire qui a rencontré un beau succès et dont les fonds recueillis à cette occasion permettront de financer les actions solidaires du Secours Populaire. En effet, l'association vit essentiellement de la générosité des donateurs et grâce à ses bénévoles.

L'antenne argentacoise, entièrement gérée par des bénévoles est ouverte tous les mercredis de 10h-12h30 et de 13h30-16h. N'hésitez pas à aller à la rencontre de cette équipe dynamique et accueillante, que ce soit pour un accompagnement, pour faire un don d'objets à la boutique ou pour rejoindre l'aventure en tant que bénévole !

Contact : 05 55 20 37 38 ou par mail contact@spf19.org



Point Travail Services

Point Travail Services est une association qui travaille à l'insertion et au retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Isabelle Gratiias, accompagnatrice socio-professionnelle assure une permanence le 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois à la Maison Sociale Départementale, au 7 Bis avenue du 11 novembre.

- Vous recherchez un service de proximité et avez besoin d'interventions ponctuelles ou régulières (aide à domicile, jardinage, petits travaux...) Point Travail Services s'occupe de tout et notamment des étapes administratives comme l'élaboration des contrats de travail, relevés d'heures, fiches de paie, facturations...
- Vous avez moins de 26 ans ou en chômage de longue durée ou bénéficiaire des minima sociaux ou travailleur reconnu handicapé et vous recherchez du travail ? Point Travail Service peut vous recruter et vous accompagner dans vos démarches de recherche d'emploi en vue d'une insertion durable.

Point Travail Services travaille en relation avec la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du travail et des solidarités), le Département, Pôle Emploi, la Mission Locale et Cap Emploi.

Isabelle GRATIAS : 06 86 03 20 19 / 05 55 26 08 00 / conseillere@ptsprs.fr



Avec mes aides à domicile

Présente depuis de nombreuses années sur le territoire, l'agence de service d'aide à domicile « Avec mes aides à domicile » intervient sur le secteur d'Argentat et tient désormais une permanence à la Maison Sociale Départementale, au 7 Bis avenue du 11 novembre.

Nathalie Chazalviel, identifie vos besoins puis les intervenants viennent à domicile afin d'aider dans la gestion du quotidien : entretien du domicile et du linge, repas, courses, aide à la toilette, lever/coucher, accompagnement des sorties et déplacements, présence et compagnie...

Nathalie Chazalviel : 07.76.33.11.53 / 05.55.26.46.33 / nathalie.chazalviel@avec.fr

Plantes invasives, les bons gestes

Renouée asiatique, amброisie, raisin d'Amérique... Derrière ces noms exotiques se cachent des plantes redoutables pour la biodiversité et pour la santé. Depuis plusieurs années, des plantes exotiques se répandent en Corrèze. Elles sortent des jardins pour gagner les fossés, les bords des routes, les champs ou les rives des ruisseaux. Elles sont néfastes pour la biodiversité et, certaines, pour l'homme.

Le Raisin d'Amérique est une espèce très toxique pour l'homme et les animaux. Elle conduit aussi à la destruction de la microfaune et microflore du sol. Si vous la repérez chez vous, vous pouvez sectionner la racine par le collet à l'aide d'une bêche et surtout en vous protégeant avec des gants.

L'ambroisie à feuille d'armoise est une plante opportuniste envahissante dont le pollen est hautement allergisant pour l'homme. Importée d'Amérique du Nord, son aire de répartition augmente d'année en année en Nouvelle Aquitaine. Si vous repérez des plants d'ambroisie chez vous :

- avant la floraison (fin juillet), enfillez des gants et arrachez les plants. Vous pouvez ensuite les composter, les amener en déchetterie ou les laisser se dégrader naturellement au sol.
- pendant ou après la floraison (juillet-septembre), ne faites rien, vous risquerez d'aggraver la situation en répandant les graines. Attendez le printemps prochain. Vous pouvez également signaler les plants d'ambroisie sur le site signalement-ambroisie.atlasante.fr

Les renouées asiatiques ont été introduites dans un but ornemental et occupent aujourd'hui tout le territoire français. Leur présence conduit à la banalisation des paysages et à la disparition de nombreuses espèces. Une fois établie, il est très difficile, voire presque impossible, de s'en débarrasser tant elle s'étend vite.

D'autres espèces menacent les écosystèmes de notre territoire comme la berce du Caucase, la jussie à grandes fleurs ou l'herbe de la pampa.

Quelques gestes simples pour éviter d'implanter des espèces invasives

- Ne pas cueillir, ramasser, déplacer, une espèce inconnue
- Ne pas implanter dans son jardin d'espèces végétales exotiques
- Ne pas ramener d'espèces végétales ou animales lors de voyage à l'étranger

En cas de doute sur une espèce invasive, le CPIE de la Corrèze est votre interlocuteur privilégié : contact@cpiecorreze.com

Renouée du Japon



Raisin d'Amérique

Entretien ses parcelles pour prévenir les incendies

L'été est de retour, et avec lui les chaleurs et risques d'incendies. L'occasion de faire un rappel sur les obligations de chacun. En effet, chaque propriétaire se doit de nettoyer son terrain qu'il soit bâti ou non. Si vous êtes locataire, vous avez également obligation d'entretenir le jardin de votre maison. Il s'agit d'une obligation réglementaire qui vise à éviter les risques d'incendie mais aussi la prolifération des nuisibles ou d'immondices. Il s'agit également de ne pas créer de nuisances olfactives, sonores ou visuelles pour vos voisins.

Stop au stockage de véhicules hors d'usage !

Il est rappelé qu'il est interdit de stocker, même sur des terrains privés, des véhicules hors d'usage. En effet, le code de l'environnement prévoit que qu'un véhicule présente des risques sanitaires et nuit à la salubrité publique s'il regroupe ces trois conditions : s'il est stocké sur une propriété privée, s'il n'est pas équipé de toutes les pièces nécessaires à un fonctionnement normal et s'il ne semble pas possible qu'il puisse être réparé dans l'immédiat. Au-delà de l'aspect visuel, le stockage d'épave peut constituer des risques sanitaires et environnementaux. En effet, les épaves servent de gîte à des nuisibles comme le moustique tigre et les hydrocarbures qui peuvent en émaner sont susceptibles de polluer les sols.



Profitez, c'est l'été !



Spectacles, concerts, expositions, visites, fête foraine, ... la mairie et les associations argentacoises ont redoublé d'imagination pour animer votre été.

L'été argentacois s'annonce festif !

La saison estivale sera lancée en grandes pompes par Tous sur le Pont qui cette année fera son carnaval le samedi 1er juillet. Il se murmure même que le grand toboggan serait de retour pour cette édition qui s'annonce encore une fois totalement déjantée. Les nocturnes du mercredi feront leur grand retour du 12 juillet au 16 août

et la fête foraine fera briller les yeux des bambins du 15 au 19 juillet sur la place Joseph Faure.

On ne manquera pas le feu d'artifice du 14 juillet qui fait partie des plus prisés de la Corrèze. Une journée de fête qui débutera avec les portes ouvertes de la caserne des pompiers, se poursuivra avec un bal sur la place Da Maïa puis le feu d'artifice suivi par une soirée animée par DJ Fred.

Neuf visites guidées et quatre visites théâtralisées auront lieu tout au long de l'été afin de redécouvrir notre

Chasse au trésor connectée

Terra Aventura, c'est du géocaching, une chasse aux trésors que vous pouvez réaliser gratuitement grâce à une application. Relevez les indices, résolvez des énigmes, recherchez un trésor... petits et grands s'élanceront à travers la ville avec un objectif stimulant : trouver le graal, les Poï'z de petits personnages dont les badges sont

à collectionner.

Pour jouer : Téléchargez l'application Terra Aventura sur votre téléphone, choisissez votre parcours et rendez-vous sur le lieu indiqué. Si vous préférez, vous pouvez aussi vous rendre à l'office de tourisme pour récupérer la feuille de route en version papier.



ville sous un angle nouveau. Le festival de la Luzège se produira le 28 juillet dans le parc du cinéma, « C'est ma tournée » fera escale le 20 au jardin Saintangel et les rencontres-promenades de Histoires de Passages mettront à l'honneur les créations, les savoirs et les savoirs faire les 21 et 22 juillet. Notre traditionnelle foire à la brocante et à l'artisanat d'art s'installera en ville le 30.

Le mois d'août ne sera pas en reste avec le traditionnel marché des potiers le 5 et le 6 et le festival des arts de la rue le 15. Vous pourrez également vous divertir avec du théâtre le 13 au jardin Saintangel et de la musique avec le festival Baroque d'Auvergne le 1er et les notes celtiques du groupe Oubéret le 14.

Les plus sportifs d'entre nous pourront également s'élancer sur les chemins du territoire grâce à la randonnée organisée le 17 août par l'association Entre Rives et Coteaux.

Sport toujours, avec la coupe du monde de rugby qui aura lieu en France ! Pour l'occasion, l'USA vous invite à vivre tous ensemble le match d'ouverture qui opposera la France à la Nouvelle-Zélande à la salle des Confluences, le 8 septembre. Du grand spectacle et de l'émotion seront forcément au rendez-vous. La fête des associations et l'accueil des nouveaux arrivants auront quant à eux lieu le samedi 9 septembre au complexe Marcel Celles.

Enfin, cette année encore, vous pourrez revivre l'aventure des gabariers le temps d'une balade théâtralisée en gabare (billetterie à l'office de tourisme)

Du côté des nouveautés 2023

2023, c'est aussi des nouveautés qui devraient ravir les plus nombreux d'entre nous. Une soirée bandas sera organisée samedi 15 juillet à partir de 20h30. La banda d'Objat et l'Étincelle Branceillaise seront présentes toute la soirée dans les bars et restaurants et sur la fête foraine.

Le 16, c'est une soirée familiale et grand public qui vous sera proposée avec un spectacle consacré à Claude François et un repas couscous sur la place Joseph Faure (sur réservation).

Les Pétarous organiseront le 22 juillet la première fête de la mobylette suivie d'une soirée années 80 gratuite. Enfin, les passionnés de voitures, de cinéma et de cascades seront émerveillés par ce qui les attendra les 19 et 20 août sur la place Joseph Faure et dans la salle des Confluences. Le salon auto-rêve s'installera à Argentat avec des expositions de voitures, un spectacle de cascades et de parachutisme.

Des expositions gratuites seront à découvrir tout au long de l'été : à la maison du Patrimoine avec une exposition permanente et deux temporaires, à la galerie Pierre Zahnd où se succéderont 4 expositions, à la halle Michel Tardy où se tiendra le salon d'art du 14 juillet au 15 août et au Nuage Vert qui propose deux expositions.

Le guide qui va animer votre été

Pour ne rien manquer de cet été animé, la mairie a édité un guide complet des animations estivales. Retrouvez l'intégralité de la programmation estivale dans ce guide gratuit disponible dans de nombreux lieux publics ou chez vos commerçants. Il est également téléchargeable sur notre site internet www.argentat-sur-dordogne.fr. Toutes les animations sont également à retrouver sur l'application Intramuros ou notre page Facebook Argentat sur Dordogne, ma ville.

N'attendez plus pour vous le procurer, c'est LE guide indispensable à avoir avec soi tout au long de l'été !



Le Piaf

L'association Révolution 19 qui a développé la ressourcerie le Petit pain perdu, vient d'inaugurer la boutique le Piaf. Braderie en partenariat avec les Restos du coeur, tout est proposé à 1€. Les objets sont uniquement des dons d'Argentacois et alentours. Paulette Papon bénévole est la mascotte de l'association.

Adresse : 11 rue du Teil à Argentat-sur-Dordogne
Tel : 06 41 36 07 44 (pour les dons et demande de bénévolat notamment)
Pour l'instant la boutique sera ouverte tous les mardis de 10h à 12h et de 14 à 18h.



Au fil du monde

À 33 ans, Manon Dupuy est originaire de Gironde. Venue de Vendée, elle habite la commune depuis 1 an et demi et a ouvert sa boutique mi-avril. Une activité qu'elle a exercé en Vendée et sur Bordeaux. Elle propose des vêtements et bijoux ethniques qu'elle va dénicher une fois par an en Inde, au Népal et en Thaïlande.

Adresse : 20 avenue Henri IV, à Argentat-sur-Dordogne

Tel :

Ouverture de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures du mardi au samedi.



Le Tivoli

C'était une reprise attendue. Le 14 février, le bar le bar-brasserie Tivoli a été repris par Vincent Colleville, 40 ans. Employé dans le domaine de la restauration, il a presque fait le tour de France en travaillant dans différentes régions avant de s'installer définitivement sur Argentat. Il propose aux habitants de nombreuses soirées à thème.

Adresse : 13 avenue Henri IV, à Argentat-sur-Dordogne

Tel : 06 24 73 52 73

Facebook : /LE Tivoli



Amalgama

À 51 ans, Stéphanie Roussange est tombée amoureuse d'Argentat. De Paris en passant par la Creuse elle s'est installée céramiste depuis 7 ans. Elle a ouvert sa boutique artisanale de céramiques début avril où elle propose des objets de décoration, fait main issus de la technique japonaise raku.

Adresse : 1 ter Avenue du Jardin Public à Argentat-sur-Dordogne

Tel : 06 12 37 37 92

Facebook : /amalgama.paris.artiste



Le Silo

Depuis le 25 janvier presque par obligation, le Silo a déménagé. Pourquoi ? Pour des problèmes de livraison. Ils ont donc repris l'ancien Aldi avec une surface de 277m², dont 100m² de réserve. Le café-librairie épicerie vrac dispose d'un nouvel espace aménagé à son image autour d'une offre de produits et services toujours aussi variées. Bien entendu, les animations se poursuivent !

Adresse : 2 bis Avenue du 11 Novembre, à Argentat-sur-Dordogne

Mail : lesilo@netcourrier.com

Facebook : /lesiloargentat



Garage OCE

Depuis le 16 février, Olivier Espinat a ouvert son garage. Un rêve qu'il caressait depuis de nombreuses années. Par OCE, entendez, Olivier Caroline Espinat. Car c'est sa femme qui gère toute la partie administrative.

À 41 ans, ce natif du pays voit son carnet de rendez-vous bien chargé.

7, avenue Charles de Gaulle à Argentat-sur-Dordogne

Tel : 05 55 19 15 95

Facebook : / Garage OCE



Chez Claudio

Originaire du Puy-de-Dôme, Claude Fereyrolles est un ancien menuisier-charpentier. Reconverti par passion dans la restauration, il a ouvert son entreprise. Restauration, fromagerie, bar à vin sur place ou à emporter, sa tête de veau, sa truffade ou son aligot en séduiront plus d'un.

Adresse : 11 Avenue des Xaintries à Argentat-sur-Dordogne

Tel : 06 18 56 03 75



Pips Percing

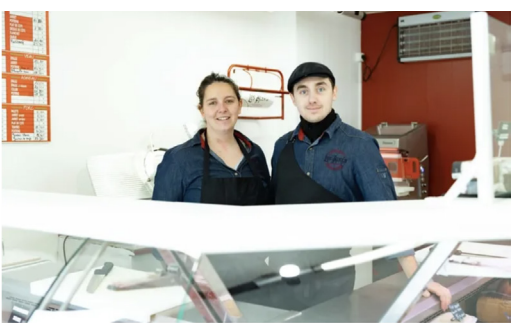
À 29 ans, Pierre Georgelin est originaire de Nantes. Perceur depuis 8 ans, il est arrivé sur la commune en novembre dernier pour ouvrir son espace en février.

Il travaille des bijoux de haute qualité qui peuvent être posés dès le piercing. Son cabinet propose une offre complémentaire et attendue, au sein du Black Sonata.

Adresse : 13 avenue Henri IV à Argentat-sur-Dordogne

Tel : 06 24 73 52 73

Facebook : /LE Tivoli



Boucherie, les Alex's

Alexis Brouxel et Alexia Barnu ont repris la boucherie Canal & Chassang. Pour Alexis, originaire de Saint-Hilaire-Taurieux, c'est un retour aux sources. Tous deux en reconversion professionnelle, ils entendent travailler au maximum en circuit court. Alexia s'occupe de la partie traiteur et Alexis de la partie boucherie.

Adresse : 33 Avenue Pasteur à Argentat-sur-Dordogne

Tel : 05 55 28 17 49

mail : boucherie.lesalexs@gmail.com



Drôle de Zèbre

Sophie Gaudreaux est originaire de la Drôme. À 46 ans, elle est restauratrice depuis 10 ans. Spécialisée en cuisine végétarienne et produits bio, elle propose un menu unique. Elle peut accueillir 40 personnes maximum autour d'un espace à l'intérieur et d'une terrasse aménagée. Le partage et l'humanisme sont ses valeurs !

Adresse : 4 place de l'Église à Argentat-sur-Dordogne

Tel : 06 58 59 25 01

Mail : popi07@live.fr

De la Sardaigne à Argentat

À 62 ans, Maria Cottù s'est installée comme médecin généraliste à Argentat le 15 janvier dernier. Une arrivée attendue par les habitants et préparée bien en amont par les élus. Rencontre avec celle qui se définit comme « humaniste avant tout ».

« On est venue me chercher, explique Maria, doctoresse en Sardaigne. Maintenant que mes 4 enfants sont grands, j'étais libre de changer de lieu. J'étais à la fois lassée fatiguée du système médical italien et curieuse de découvrir la France, sa culture, sa langue et ses habitants, c'est dans ce pays que je souhaitais m'installer, d'autant plus que ma fille travaille désormais à Paris », confie-t-elle.



la ville ou de la Communauté de Communes, jamais je n'aurais imaginé qu'un accueil puisse être si sincèrement bienveillant. Et c'est sans conteste cette bienveillance qui a fait la différence ». La décision de Maria était prise. C'est à Argentat qu'elle allait s'installer.

Si huit longs mois ont été nécessaires pour son installation administrative, Maria exerce son métier avec beaucoup d'attention et d'humanité. « J'ai de bons retours confie-t-elle, que ce soit de la part des acteurs de la santé ou, surtout, des patients. Je me suis installée avant d'exercer pour prendre mes repères et surtout

découvrir ce territoire magnifique : canoë, danse, gym, randonnée... ».

Maria s'est intégrée avec le plus grand naturel. En parallèle, elle a peaufiné son apprentissage du Français et apprend encore les traductions des termes techniques. « J'ai eu de bons professeurs ! ». Si Maria entend faire ce qu'elle peut pour soulager les patients, elle entend pratiquer avec beaucoup d'empathie et d'humanisme, « un peu à l'ancienne », s'amuse-t-elle. Car sur Argentat, elle a trouvé bien plus que des habitants, mais une véritable famille.

Elle annonce alors sur les réseaux son désir de s'installer en France et est rapidement contactée par des cabinets spécialisés en recrutement de médecins. « Je ne voulais pas m'installer en ville », confie-t-elle, soucieuse de préserver une proximité dans la relation humaine. On lui propose la commune d'Argentat. « Je ne connaissais pas du tout. Curieuse, je suis venue découvrir ce territoire ». Et quelle ne fut pas sa surprise de constater l'accueil plus que chaleureux préparés par les élus. « C'est incroyable ce qu'ils ont fait. Que ce soit les élus de



L'Auberge des Gabariers

Laurine Bonnefond, 26 ans et Guillaume Machat, 25 ans

Originaires de Brive et de Limoges, ils ont repris l'Auberge il y a quelques mois dans le cadre d'une reconversion. Il était commercial chez Charal et elle RH chez Andros. Avec 120 couverts à l'extérieur, 35 à l'intérieur et 2 chambres d'hôtes, ils sont accompagnés de leurs 7 collaborateurs.

15 Quai Lestourgie à Argentat-sur-Dordogne

Tel : 06 02 62 90 76

<https://aub-des-gabariers-argentat.fr/accueil/>

Deux nouveaux gérants à la Pharmacie Centrale

À 30 ans, Alexandre Ollitrault et Marc Olivier Rollin ont repris l'Officine de Bernard Planche qui a pris à 77 ans une retraite bien méritée. Rencontre avec nos nouveaux pharmaciens.

Si Alexandre est originaire de Guadeloupe et Marc Olivier de Nevers, ils se sont rencontrés lors de leur prépa PACES à Clermont Ferrand. Après 6 années d'études ils passent avec succès leur thèse d'exercice sur « l'effet placebo » pour Marc Olivier et sur « l'entretien thérapeutique et la prise en charge par les pharmaciens des patients héroïnomanes ».

Diplômés, ils ont pour objectif de racheter une pharmacie, mais pour que ce choix réponde à leurs besoins, ils décident de s'exercer dans de nombreuses officines et d'acquérir, par ce biais, une expérience nécessaire. « Durant deux ans, nous avons travaillé dans des pharmacies à Clermont Ferrand : de jour, de nuit, de garde, en centre commercial, en centre-ville, dans des quartiers difficiles. Nous avons enchaîné jusqu'à 70 heures par semaine dans une trentaine d'établissements », expliquent Alexandre et Marc-Olivier. De ces expériences, ils ont appris ce qui leur plaisait et ils ont préparé leur future installation.

Contrairement aux idées reçues, il n'existe pas autant de pharmacies à reprendre qu'on l'entend souvent dire. « Nous avons visité à nous deux pas moins de 10 officines, confie Alexandre. Et Marc-Olivier de préciser : « Nous souhaitons une pharmacie en zone rurale où la relation humaine était une évidence. Mais



aussi une pharmacie qui nous permettrait de pouvoir vivre à deux gérants. Presque incognito, ils sont venus l'an passé pour des remplacements à Argentat et leur première bonne impression leur a permis de choisir cet endroit. « La rencontre avec Monsieur Planche a été l'élément déclencheur, confient-ils. Le courant est bien passé entre nous et il nous a accompagnés de manière très humaine. » Marc Olivier et Alexandre ont donc repris la pharmacie depuis le 1er janvier et travaillent à la rénover entièrement. En juillet, elle rouvrira avec un espace de vente plus lumineux, des rayons variés (médecine alternative, orthopédie, vétérinaire...).

Les deux pharmaciens seront assistés par trois préparatrices. « Et puis, ce qui nous plaît, ce sont les relations nouées avec les professionnels de santé. Que ce soit avec les autres officines et le corps médical, nous nous entendons bien et travaillons tous en bonne intelligence pour les patients !



La Petite Conciergerie

La petite conciergerie de la vallée facilite la vie des vacanciers et des hébergeurs autour d'Argentat-sur-Dordogne. Comment ? Pour les voyageurs en gérant l'intendance et la mise en relation avec les activités du territoire et pour les hébergeur en gérant la promotion, la gestion et l'accueil des voyageurs. Une solution clé en main.

8 avenue de la gare à Argentat-sur-Dordogne

Tel : 06 83 01 65 68
06 65 15 22 78

<https://lapetiteconciergerie-delavallee.fr>



1. Des vœux inédits

Des vœux inédits

C'était la première cérémonie des vœux depuis 2019, les précédentes ayant été empêchées par le Covid. Elus et Argentacois ont enfin pu se retrouver et se souhaiter une bonne année. Cette cérémonie était également l'occasion de remettre les médailles de la ville aux argentacois qui se sont distingués par leur engagement ou leur participation à la dynamisation de la ville.

2. Les rois de la fête

Environ 150 personnes se sont retrouvées pour la traditionnelle galette des seniors organisée en janvier à la salle des Confluences. Musique, douceurs sucrées et ambiance festive ... les seniors d'Argentat-sur-Dordogne ont apprécié ce moment convivial.

3. « Elles » femmes d'Argentat

A l'occasion de la journée du droit de femmes organisée chaque année le 8 mars, la mairie a souhaité célébrer ses dames, non pas une journée mais un mois entier. Des nombreuses animations, expos, conférences et rencontres ont eu lieu et ont mis à l'honneur les femmes d'Argentat.

4. Un carnaval haut en couleurs

Les élèves des écoles maternelle et élémentaires publiques et privées se sont retrouvés se sont retrouvés pour fêter ensemble le carnaval dans les rues de la ville d'Argentat-sur-Dordogne. Déguisements colorés, musique et rires des enfants ont envahi la ville pour le plus grand bonheur de tous.

5. Chasse aux œufs

Grande braderie et tombola des commerçants, manèges, structures gonflables, chasse aux œufs et jeu grandeur nature à la recherche des lapins d'Argentat : les animations de Pâques ont ravi petits et grands gourmands.

6. Odyssée Dordohna

Les 7 et 8 avril derniers, les quais se sont animés et ont vécu au rythme des chants et danses occitans et des savoir-faire traditionnels. La gabarre créée pour l'occasion trônait sur le quai Lestourgie à côté des deux gabarrots qui ont lancé l'épopée de cette grande Odyssée



SPAUR sacrée meilleure école de rugby de la Corrèze !

Les finales départementales des écoles de rugby de la Corrèze pour les catégories U8 et U10 ont rassemblé à Varetz onze des douze écoles de rugby du département et pas moins de 331 enfants. Au terme de cette journée organisée par le Comité départemental, c'est l'école de rugby SPAUR (Saint-Privat Argentat Union Rugby) qui a remporté le bouclier de la meilleure école de rugby de la Corrèze 2023.

Un immense bravo à nos champions, à leurs éducateurs et aux bénévoles dont ce bouclier récompense l'engagement précieux et le dévouement.



7. Chantier jeunes ADCK

Le chantier jeunes organisé par l'association ADCK au mois d'avril a été une belle réussite : 4 km de sentiers ouverts, nettoyés et ratissés ; 7 passerelles construites et 1 mare créée de toutes pièces. Chapeau à tous les jeunes bénévoles et à leurs encadrants !



8. Argentat Gym a une nouvelle fois qualifié

Deux équipes de N8 (Anae, Lylia, Mia, Jade, Justine, Anaëlle, Maelys, Ilham, Keysha, Eyrinn, Lana et Louane) se sont qualifiées pour les demi-finales nationales à Vigneux de Bretagne. Une individuelle N6 a été en finale à Lempdes (Lola) et deux N6 à Pont du Château (Leane et Ninon). Bravo à toutes ces gymnastes âgées de 8 à 16 ans qui ont particulièrement bien représenté notre ville.



9. Dordogne intégrale

La plus longue course de pagaie d'Europe a réuni le 5 mai dernier 300 participants venus de 12 pays. Les concurrents ont rallié en autonomie totale Argentat à Bordeaux, soit 360 kilomètres le 05 mai dernier. En kayak, canoé, pirogue, paddle, seul, en duo, en équipe ou en relais, ces sportifs de l'extrême ont vécu une aventure à travers les plus beaux paysages de la vallée de la Dordogne grâce à ADCK qui organise l'évènement.



10. Les élèves du dispositif ULIS buzzent contre le sexisme

Suite à la lecture d'albums sur le thème des stéréotypes de genres, les élèves du dispositif ULIS de l'école Eusèbe Bombal se sont inscrits au concours vidéo-jeunesse « Buzzons contre le sexisme ». Ils ont gagné le prix du plus beau décor et ont été choisis pour être diffusés sur la chaîne de l'association organisatrice. Chacun a obtenu un diplôme et attend maintenant de recevoir un petit cadeau.

Les féminines du FC Argentat vainqueur de la coupe de Corrèze

Le 27 mai, l'équipe féminine d'Argentat-sur-Dordogne a disputé la finale de la coupe de Corrèze contre le FC Saint Jal. Ce match, qui opposait les deux meilleures équipes à 8 de Corrèze, s'est terminé sur le score de 3-0 grâce à un doublé de Pauline Cheyrol et un but contre son camp de leurs adversaires. Au coup de sifflet final, les filles du FC Argentat et leurs nombreux supporters ont pu fêter comme il se doit la première coupe de Corrèze féminines du club. Cette première coupe de la Corrèze féminine remportée par le club récompense une très belle saison, un investissement sans faille et surtout une solidarité de tous les moments. Toute l'équipe municipale félicite le groupe et leurs entraîneurs.



Argentat-Bad König : 40 ans d'amitiés



En Mai et Août 1982, les maires d'Argentat et Bad-König, Pierre Celles et Hermann Krönung signaient la Charte de Jumelage unissant leurs deux communes. 40 ans plus tard, amis français et allemands se sont retrouvés du 13 au 17 juillet, dans la cité des gabariers, pour fêter l'anniversaire de ce jumelage.

Le 14 juillet, tous les participants se sont retrouvés dans le parc du jardin Saintangel pour assister au spectacle proposé par Les Echos Limousins, puis au magnifique feu d'artifice sur la Dordogne.

Les célébrations officielles ont eu lieu le lendemain sur la place Bad König où fut inaugurée la sculpture en bois réalisée par deux artistes de Bad König, qui représente symboliquement l'histoire franco-allemande à travers les siècles, tout en suivant le parcours des deux rivières que sont la Dordogne et la Mümling. La ville d'Argentat-sur-Dordogne à quant à elle offre une fontaine en bois créée par un artisan membre du jumelage, qui rappelle combien l'eau est source de vie pour tous.

Les maires Sébastien Duchamp et Axel Muhn, les présidentes Nicole Farges et Ellen Nisch ont salué dans leurs discours l'importance des liens d'amitié existant entre les deux villes et la nécessité de continuer à faire vivre le jumelage à l'heure où la guerre sévit en Europe. Les 40 ans d'amitié évoqués dans la magnifique brochure franco-allemande éditée pour l'occasion resteront gravés dans la mémoire de tous ceux qui ont vécu et vivent encore cette belle aventure du jumelage.

Une excursion à Martel et une soirée festive animée par le groupe Les Gojas Del Porti ont clôturé en beauté ces journées d'amitié et de retrouvailles.



État Civil

Naissances

- Apollin SIRIEIX né le 05/01/2023
- Olivia NAVARRO née le 10/01/2023
- Vaïana GOURONG née le 13/01/2023
- Arthur GREZE né le 02/03/2023
- Conor LAFLEUR né le 21/03/2023
- Axel ROCHE né le 31/03/2023
- Elio CORRATGER né le 06/04/2023

Mariages

- Marine PARLANT et Julien MASSALVE le 13/05/2023

Décès

- GOUTTENEGRE Maryse le 24/12/2022
- MOREL Yvette veuve WATTEBLED le 29/12/2022
- CRONIER Mireille veuve TRICOT le 12/01/2023
- MALABRE Anne épouse ROUANNE le 20/01/2023
- MEILHAC Mireille le 21/02/2023
- MONS Elisabeth épouse TREMOUILLE le 27/01/2023
- GUBERT Claudette veuve FAUGERE le 14/02/2023
- AGNOUX Angèle veuve RONDET le 18/02/2023
- HOSPITAL Henri le 16/02/2023
- THOMAS Odette épouse LISSOT le 02/03/2023
- PAUTY Philippe le 23/02/2023
- CHEZE Jean le 28/02/2023
- ACVANA Jean le 07/03/2023
- PUYGRENIER Germaine veuve LONGERINAS le 08/03/2023
- JORRO Marie veuve TENSA le 09/03/2023
- LOPEZ Antonia épouse REBUFFIE le 21/03/2023
- REYNAL Anne-Marie veuve DOUNIES le 22/03/2023
- CHAUDRON Odette veuve QUEYREL le 26/03/2023
- LARDIE Henriette veuve CARLAT le 05/04/2023
- CROS Marie-Pierrette épouse KNORST le 17/04/2023
- SERVANTIE Renée veuve FONTCHASTAGNIER le 23/04/2023
- COROËNNE Marie le 27/04/2023
- GORSE Germaine le 07/05/2023
- DEMICHEL Jeanine veuve ROUBEYRIE le 13/05/2023
- SAINT-BONNET Jean le 18/05/2023
- VIGNE André le 27/05/2023
- SOLEILHAVOUP Léopold le 28/05/2023
- QUEDEVILLE Albert le 22/05/2023

JEUNESSE

Ton prochain job d'été ?

Surveillant de baignade au Splash !

La mairie d'Argentat-sur-Dordogne met en place le dispositif « Bourse au BNSSA » qui vous aide à obtenir votre Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique. En contrepartie, vous vous engagez pour un emploi saisonnier de surveillant du centre aquarécréatif. Vous avez entre 17 et 25 ans et vous habitez à Argentat-sur-Dordogne ? La mairie vous propose de prendre en charge jusqu'à 80% du coût de la formation pour un BNSSA exerçant en milieu fermé (maximum 800 €).

En contrepartie du financement de cette formation, vous devrez vous engager à effectuer au moins 1 mois de surveillance rémunérée au centre aquarécréatif Le Splash pendant 3 ans.

Votre dossier composé d'une lettre de motivation, de l'attestation d'inscription à la formation et d'un justificatif de domicile est à adresser au service des Ressources humaines de la mairie d'Argentat-sur-Dordogne. Plus d'infos sur www.argentat-sur-dordogne.fr



60 ans du Football Club Argentat

60 ans du Football Club Argentat
Samedi 17 juin

Cinéma et super-héroïnes

Samedi 17 juin à 15h30 à Nuage vert
Conférence-projection - Gratuit

Fête de l'école Jeanne d'Arc

Samedi 24 juin

Randonnée de l'association Entre Rives et coteaux

Dimanche 25 juin départ de la salle
Saintangel
Organisé par l'association Entre
Rives et Coteaux - 06 22 84 31 52

Fête des écoles publiques

Dimanche 25 Juin au complexe
Marcel Celles

Tous sur le Pont

Samedi 1er juillet à partir de 11h

Visite guidée de la ville

Mardi 4 juillet à 18h
Gratuit, sur réservation :
05 55 28 06 16

Atelier parents-enfants proposé par

l'Atelier Corps en tête
Samedi 8 juillet
14 avenue R. Poincaré
contact@latelier-cet.com / 06 60 47
54 94

Visite guidée de la ville

Mardi 11 juillet à 18h
Gratuit, sur réservation :
05 55 28 06 16

Nocturne du mercredi

Mercredi 12 juillet à partir de 19h,
avenue Pasteur

Fête foraine

Du vendredi 14 au mercredi 19 juillet
place Joseph-Faure

Portes ouvertes de la caserne des pompiers

Vendredi 14 juillet de 8h30 à 12h

Fête Nationale

Vendredi 14 juillet
21h : bal avec Panam express place
Da Maïa
23h : feu d'artifice suivi d'une soirée
animée par DJ Fred

Soirée bandas

Samedi 15 juillet
A partir de 20h30 dans les rues,
les bars, les restaurants et à la fête
foraine

Spectacle et repas

Samedi 16 juillet
Spectacle de Alan sosie de Claude
François suivi d'un repas couscous
(22€)
Place Joseph Faure - Réservation
obligatoire avant le 9/07 au 05 55 91
44 89

Visite guidée de la ville

Mardi 18 juillet à 18h
Gratuit, sur réservation :
05 55 28 06 16

Nocturne du mercredi

Mercredi 19 juillet à partir de 19h,
avenue Pasteur

Concert « C'est ma tournée »

Jeu 20 à 21h au jardin Saintangel -
gratuit

Visite théâtralisée « Argentat, toute une histoire »

Vendredi 21 juillet à 20h45
Visites gratuites – réservations au
05 55 28 06 16

Concours de pétanque

Vendredi 21 juillet place Bad König
Organisé par l'amicale des pompiers
Tel : 06 79 84 21 65

Histoires de Passages « La vie végétale »

Vendredi 21 et samedi 22 juillet
Rencontres-promenades gratuites.
Programme complet sur nuage-vert.
com

Fête de la mobylette

Samedi 22 juillet à partir de 10h place
Joseph-Faure
Organisé par Les Pétarous
d'Argentat. Renseignements 06 77 18
00 80

Visite guidée de la ville

Mardi 25 juillet à 18h
Gratuit, sur réservation :
05 55 28 06 16

Nocturne du mercredi

Mercredi 26 juillet à partir de 19h,
avenue Pasteur

Théâtre de la Luzège

Vendredi 28 juillet à 21h jardin Sakal
(jardin du cinéma le Turenne)
Réservation fortement
recommandée : www.laluzège.fr ou
06 12 40 05 94

Foire à la brocante, à l'artisanat d'art et vide grenier

Dimanche 30 juillet de 8h à 18h place
Joseph-Faure, place Gambetta et
avenue Pasteur -
06 21 02 69 91

Salon des collectionneurs

Dimanche 30 juillet, salle des
Confluences
Organisé par le Club philatélique et
cartophile argentacois -
06 88 34 66 52

Visite guidée de la ville

Mardi 1er août à 18h
Gratuit, sur réservation :
05 55 28 06 16

Concert du festival baroque d'Auvergne

Mardi 1er août à 20h30, église St-
Pierre
15 € gratuit pour les -18 ans -
06 75 11 34 10

Nocturne du mercredi

Mercredi 2 août à partir de 19h,
avenue Pasteur

Marché des potiers

Samedi 5 et dimanche 6 août

Les expos

Expositions Galerie Pierre Zahnd – avenue Pasteur

Juin : « Tous sur le pont 2022 » - Photos de Valérie Dupire

Juillet : « La vie paysanne » - photos de Pierre Collombert tout le mois de juillet par Nuage Vert

Août : exposition d'œuvres des membres du Cercle des Amis des Arts

Septembre : « Peinture pastel » de Nichola Drigout

Maison du patrimoine

Exposition permanente : à partir de panneaux thématiques et de mobiliers archéologiques, appropriez-vous l'histoire d'Argentat

Exposition temporaire du 1^{er} juin au 5 juillet « Un fleuve et des hommes, ... l'âge d'or des gabariers »

Exposition temporaire du 7 juillet au 26 septembre « Les monnaies anciennes racontent l'histoire de la vicomté de Turenne »

Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h – entrée gratuite

39^{ème} salon d'Art

Du 14 juillet au 15 août à la halle Michel Tardy

Visite guidée de la ville

Mardi 8 août à 18h

Gratuit, sur réservation :

05 55 28 06 16

Visite théâtralisée « Argentat, toute une histoire »

Jeudi 10 août à 20h45

Visites gratuites – réservations au 05

55 28 06 16

Théâtre « Les veuves coquettes »

Dimanche 13 août à 21h au jardin

Saintangel

Cie Les patates savantes - Prix libre

Argentat en musique « Oubéret »

Lundi 14 août à 21h place Da Maïa –

Gratuit

Renseignements : 06 67 80 05 82

Les arts de la rue

Mardi 15 août à partir de 15h au

jardin Saintangel

Renseignements 06 67 80 05 82

Visite guidée de la ville

Mardi 15 août à 18h

Gratuit, sur réservation :

05 55 28 06 16

Nocturne du mercredi

Mercredi 16 août à partir de 19h,

avenue Pasteur

Randonnée pour tous

Mercredi 17 août, départ à 14h de la salle Saintangel

12 kms avec ravitaillements – 5€

Organisé par l'association Entre

Rives et Coteaux - 06 22 84 31 52

Salon auto rêve

Samedi 19 et dimanche 20 août place

Joseph-Faure

Visite guidée de la ville

Mardi 22 août à 18h

Gratuit, sur réservation :

05 55 28 06 16

Visite guidée de la ville

Mardi 29 août à 18h

Gratuit, sur réservation :

05 55 28 06 16

France-Nouvelle-Zélande

Vendredi 8 septembre à 20h45 salle des Confluences

Diffusion du match d'ouverture coupe du monde de rugby

Organisé par l'USA - entrée gratuite

Forum des associations et accueil des nouveaux arrivants

Samedi 9 septembre de 9h30 à

17h30 au complexe Marcel Celles

Bourse d'échanges

Du vendredi 15 au lundi 18

septembre Salle des confluences et

place J.Faure

Exposition de véhicules anciens et

sportifs- vente de pièces d'occasion

Conférence Alexis Vrignon

Samedi 17 septembre

France grise, France verte : une

histoire environnementale depuis

1945

11h – Nuage vert, jardin Saintangel -

gratuit

Xtrail Corrèze Dordogne

Samedi 23 septembre

Trails de 14, 26, 53 et 80 km -

organisé par Sevad

www.xtrail-correze-dordogne.com

Tous les événements
sur
www.argentat-sur-dordogne.fr

Tribune de la majorité

ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITES

Les élus de la majorité d'Argentat Sur Dordogne s'attachent à tenir leurs promesses de campagne et c'est à partir des premiers engagements pris durant ces trois premières années de mandat que nous pouvons justifier de nos réalisations auprès des argentacois.

Pour autant, nous devons appréhender et faire face aux difficultés quotidiennes, à une dégradation économique, une inflation galopante et un renchérissement des coûts des matières premières et de l'énergie...

Nous sommes donc extrêmement vigilants quant à nos choix d'investissement et aux charges de fonctionnement de notre commune. Grâce aux efforts de tous (extinction de l'éclairage public, allumage tardif du chauffage, et maîtrise de la température dans les locaux administratifs), nous avons réussi à contenir l'envolée de nos dépenses énergétiques. Les associations ont également été associées à cet effort. C'est à ce prix que nous pouvons continuer à les accompagner, notamment en sanctuarisant les subventions à hauteur de 80 000€ mais également en mettant à leur disposition tout au long de l'année des locaux et installations. Cette rigueur et cette gestion de tous les instants sont vitales pour maintenir ce niveau de services aux associations sans augmenter les impôts des argentacois qui, rappelons-le, supportent seuls, ces dépenses estimées chaque année à plus de 280 000€, hors investissements.

Notre cap sera toujours d'assumer nos responsabilités, et la première d'entre elles, est d'assurer une qualité de service public à la hauteur des attentes des argentacois.

C'est aussi préparer l'avenir pour faire face aux défis de demain : agir sur la consommation énergétique de nos bâtiments communaux ; entretenir nos réseaux d'adduction d'eau potable ; s'attacher à végétaliser notre centre bourg ; limiter l'artificialisation des terres en travaillant sur nos friches actuelles et en apportant des aides pour la rénovation des logements vacants et diminuer notre empreinte carbone en limitant nos déplacements et en réduisant nos déchets ménagers.

Sur ce dernier point, si nous sommes convaincus de la nécessité de réduire notre production de déchets, tant pour la préservation de notre environnement que pour maîtriser les coûts de gestion, nous sommes vigilants quant à sa mise en œuvre qui ne doit oublier personne. C'est en ce sens que nous sommes intervenus auprès de la communauté de communes XVD afin de travailler à des améliorations du service.

La liste est longue mais soyez assurés que l'ensemble de nos services et élus sont pleinement mobilisés et à vos côtés.

Nous vous souhaitons un très bel été !

L'ensemble des élus de la majorité

Tribune de l'opposition

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DU VOTE ...

Nous ne pouvons que constater l'impossibilité de faire confiance à cette majorité et ceci est lié à son absence de conviction sur des projets majeurs ! Après le Schéma directeur de l'Eau, que Monsieur le Maire défendait avec brio dans une vidéo enregistrée depuis son fauteuil, avant de faire une première volte-face et de déclarer à la presse « on a fait fausse route », voici le Schéma de gestion des Ordures Ménagères. Notre édile s'avère n'être jamais en phase avec le Bon Sens Populaire !

Saison 1 - Au printemps dernier à Gouilles, la majorité municipale a voté à l'unanimité en faveur de la tarification incitative pour la future gestion des ordures ménagères... Dans une ambiance pleine de mépris, nous, opposition, nous sommes battus, avant ce vote pour demander à la gouvernance communautaire d'enlever cette tarification incitative. Il suffisait de supprimer ce volet pour que le vote fasse consensus. Oui, un consensus était possible avant le vote, mais les 10 voix Argentacoises, l'ont fait basculer et ont donné quitus à la gouvernance de la Comcom.

Saison 2 – Cet hiver à Darzac, Monsieur le Maire d'Argentat, devant une assemblée communautaire médusée, n'a pas hésité à jouer à la girouette en prônant la défiance de son propre vote, exprimé 6 mois plus tôt !

Avec ce « retournement de veste », la majorité municipale semblait se raccrocher à nos convictions. Alors, le malaise

était grand au sein de la Comcom ! Depuis sa validation par le vote, les services administratifs et techniques sous l'impulsion de leur Vice-président délégué à l'environnement avaient travaillé ! Devant cette mascarade, ce dernier a alors présenté sa démission.

Saison 3 – Ce printemps à Saint-Julien-le-Pèlerin, cette même démission est retirée après un énième « retournement » du maire d'Argentat ». On ne peut défendre un projet, voter en sa faveur, puis faire semblant de se renier 6 mois plus tard, sans perdre la confiance de ses administrés ! Les masques sont tombés, car le vote engage et l'inconséquence est devenue un boulet pour la gestion de notre belle commune. Soyez assurés, chers administrés, que forts de notre enracinement rural et de nos valeurs, nous nous opposerons aussi longtemps que nécessaire à cette destruction de service public qui affecterait autant le centre historique d'Argentat que l'ensemble de ses hameaux. Par ailleurs, nous tenons à vous informer que nous n'avons pas validé le budget primitif général 2023 de la commune ainsi que celui de l'eau, de l'assainissement et les taux d'impositions ! Nous vous souhaitons un bel été.

Francis LAFON, Laurence BRIANCON, Josiane PIEMONTESI,
Marie-Anaïs ZACCHEO HERBERT

Adresses utiles

Mairie d'Argentat-sur-Dordogne

30 avenue Pasteur – BP 48 - 19400 Argentat-sur-Dordogne - 05 55 28 10 91
 Votre mairie vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.
www.argentat-sur-dordogne.fr

La mairie annexe de Saint-Bazile-de-la-Roche vous accueille les lundis, mardis, jeudi et vendredi de 10h à 12h et le mercredi de 8h à 12h
mairie.st-baziledelaroche@wanadoo.fr

Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne

Rue de Turenne 19400 Argentat-sur-Dordogne
 05 55 91 01 75 - www.xaintrie-val-dordogne.fr/

Maison de santé pluriprofessionnelle

7 rue Emmanuel Berl 19400 Argentat-sur-Dordogne
[msp.argentat@gmail.com](mailto:m.sp.argentat@gmail.com)
 Tous les professionnels de santé et leurs coordonnées sur www.maisondesanteargentat.fr

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS de la mairie d'Argentat-sur-Dordogne vous accompagne principalement dans la lutte contre l'exclusion et la précarité. Il propose des aides ponctuelles qui relèvent du secours d'urgence. Ces aides contributives sont attribuées en collaboration avec les assistantes sociales.
 Avenue Pasteur – 19400 Argentat-sur-Dordogne
 05 55 28 10 91

Permanences

Saur

La permanence de la SAUR se tient à la mairie :
 Tous les premiers lundis matin des mois de mars, avril, mai, septembre, octobre et novembre.
 Les premiers et troisièmes lundis matins des mois de janvier, février, juin, juillet, août et décembre.

Conciliateur de justice

Stéphanie Neyrat, conciliatrice de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Elle est chargée d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. Permanence tous les jeudis à la mairie.
 Rendez-vous au 07 50 04 61 50

Numeros d'urgence

119 – Allo enfance en danger

Le 119 est le numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques. Si vous êtes victime ou si vous avez connaissance d'une situation de maltraitance d'un enfant, vous devez appeler le 119.

Appel gratuit 24h/24, 7j/7, le numéro ne sera pas visible sur les factures de téléphone.

Service également disponible par tchat accessible aux enfants, aux adolescents et jeunes majeurs jusqu'à l'âge de 21 ans, victimes de violence ou inquiets pour l'un de leurs camarades.

3919 – Violences femmes info

Le 3919 est le numéro national d'information, d'écoute et d'orientation à destination des femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, harcèlement, etc.). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Service joignable 7j/7 et 24h/24 gratuitement. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes.



Magazine Vivre à Argentat-sur-Dordogne n°5 – été 2023
 Edité à 2300 exemplaires
 Directeur de la publication : Sébastien Duchamp, Maire.
 Imprimé par Maugein imprimeurs
 Conception, maquette : Agence Com sur un plateau
 Rédaction : Flavie Favarcq et Gallianne Coudert. Ont participé à ce numéro : Sophie Mignard, Nathalie Galewski, André Gairaud
 Crédits photo : (couverture), Déclit et Décolle
 Numéro ISSN : en cours

ARGENTAT SUR DORDOGNE

À PARTIR
DU 20 JUIN,
RETROUVEZ
LE GUIDE DE L'ÉTÉ
DANS LES
COMMERCE
D'ARGENTAT SUR
DORDOGNE

PROFITEZ,
C'EST L'ÉTÉ